



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



25079634

Déposé / Registre

18 JUN 2025

au greffe du tribunal de commerce
Greffier
tribunal de commerce de Bruxelles

N° d'entreprise : **0444 294 939**

Nom

(en entier) : **BUREAU VAN HECKE & CO**

(en abrégé) :

Forme légale : **SRL**

Adresse complète du siège : **Avenue Louise 343 - 1050 Bruxelles**

Objet de l'acte : Transfert du siège social - Pouvoirs

Extrait du procès-verbal du conseil d'administration du 31 mars 2025

[...]

Première délibération

Conformément aux pouvoirs qui lui sont reconnus en ce sens par les statuts, le conseil d'administration décide, à l'unanimité, de transférer le siège social de la société situé actuellement à 1050 Bruxelles, avenue Louise, 343 pour le déplacer à 1050 Bruxelles, avenue Louise 345, avec effet au 1er avril 2025.

Deuxième délibération

L'assemblée décide, à l'unanimité, de donner mandat à Me Christophe HOOGSTOEL et Me Amélie DOPCHIE, dont le cabinet est situé à 1050 Bruxelles, avenue Louise, 235 (9ème étage), agissant conjointement ou séparément, avec faculté de substitution, aux fins de représenter la société en vue d'assurer les formalités de publication légale et, si nécessaire, de modifier les enregistrements auprès des autorités compétentes (y compris auprès de l'administration de la TVA ou de la Banque-Carrefour des Entreprises) en raison des décisions prises au cours de cette réunion.

[...]

Christophe Hoogstoel,
Mandataire spécial

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 25/06/2025 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »)